



## CODE MORAL DE L 'ASSOCIATION PELI KRAV MAGA

Toute personne morale ou physique affiliée ou licenciée à la CEKMF s'engage à respecter les statuts et règlement (éléments à votre disposition sous simple demande) ainsi que son code moral.

Je soussigné (e) NOM PRENOM ..... âgé de :.....ans

demeurant : .....

code postal : ..... Ville : .....

Affilié à l'association : **PELI KRAV MAGA**

Je m'engage à :

- Respecter les items de nos statuts, du règlement, des enseignants et des partenaires.
- Utiliser les techniques de krav uniquement dans le cadre de la légitime défense article 122-5 du code pénal .
- Contribuer à instaurer un climat d'amitié, de simplicité et de convivialité et n'admettre ou ne participer à aucune discrimination.
- Respecter la ponctualité.
- Porter des équipements de sécurité obligatoires.
- Respecter les enseignants et mes partenaires d'entraînement.
- Adopter une attitude correcte à tout moment.

DATE / LIEU / SIGNATURE